

Séminaire académique

22 mai 2013

Réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE)

NOR : MENE1306159C
circulaire n°2013-035 du 29-3-2013

MEN - DGESCO A1-4

1 - Les principes des réseaux FOQUALE

- Ces réseaux rassemblent, dans le périmètre d'action des PSAD, les établissements et dispositifs relevant de l'É.N. et susceptibles d'accueillir les jeunes décrocheurs.
- **Les réseaux FOQUALE doivent :**
 - Développer des mesures de remédiation au sein de l'É.N.
 - En renforcer la lisibilité
 - Recenser toutes les solutions existantes
 - Favoriser la mutualisation d'expériences réussies
- **Une nouvelle organisation et un renforcement du pilotage**
 - Un comité de pilotage académique => Recteur, DAFCO, DAET, CSAIO, D2P, DEC, DE, DASEN...
 - L' IEN-IO assure la coordination des différents réseaux de son territoire

Organisation d'un réseau FOQUALE

Les réseaux « Formation Qualification Emploi » (FOQUALE) : une seconde chance pour les jeunes en situation de décrochage

POSITIONNEMENT D'UN RÉSEAU FOQUALE AU SEIN DE LA PLATEFORME



ORGANISATION D'UN RÉSEAU FOQUALE : GOUVERNANCE ET RÔLES ATTENDUS DES ACTEURS

Responsable de réseau 

Nommé par le recteur

- Désigne les membres du comité de réseau.
- Définit les objectifs prioritaires du réseau
- Met en œuvre et anime le comité de réseau
- Coordonne les relations avec la plateforme.

Comité de réseau 

- 1 référent des corps d'inspection
- 3 chefs d'établissement représentant les collèges, les LEGT et les LP
- 1 pilote de bassin de la MLDS
- 1 directeur de CIO

- Définit les actions pour mobiliser les établissements autour du suivi des jeunes décrocheurs
- Communique avec les acteurs opérationnels
- Analyse et identifie les besoins de solutions
- Développe l'offre de solutions éducation nationale en s'appuyant sur le réseau d'acteurs
- Évalue la performance annuelle des solutions

Acteurs opérationnels 

- Référents décrochage d'établissement
- Équipe éducative (enseignants, chef de travaux, CPE, COP, assistants d'éducation, personnels sociaux et de santé, etc.)
- Coordinateurs de réseau MLDS

- Accompagnent le jeune dans son parcours personnalisé de retour en formation avec le référent décrochage d'établissement, et l'appui des membres de l'équipe éducative
- Assurent le suivi au sein de l'établissement

CPE : conseiller principal d'éducation
 COP : conseiller d'orientation psychologue
 MLDS : mission de lutte contre le décrochage scolaire

2 - La mise en œuvre des réseaux



Le responsable du réseau FOQUALE

Missions

- Désigner les membres du comité de réseau
- Réunir régulièrement les membres du comité et définir en concertation avec eux les objectifs prioritaires
- Mettre en œuvre et animer le comité de réseau
- Participer aux réunions de la plateforme

2 - La mise en œuvre des réseaux



Le comité de réseau FOQUALE

- Mobilise des chefs d'établissement représentant les CLG, les LGT et les LP, le chef d'établissement pilote de la MLDS pour le district ou le bassin, le DCIO.
Un représentant des corps d'inspection (IA-IPR référent de bassin) peut y être associé le cas échéant.
- Communique avec les acteurs opérationnels de l'É.N. (personnels MLDS, COP, équipes éducatives).
- Recense les solutions existantes, analyse et identifie les besoins.
- Il établit des bilans de son activité.

2 - La mise en œuvre des réseaux



Les acteurs opérationnels

Missions:

- Accompagner le jeune dans son parcours personnalisé de retour en formation avec le référent décrochage d'établissement, et l'appui des membres de l'équipe éducative
- Assurer le suivi au sein de l'établissement

2 - La mise en œuvre des réseaux



Les acteurs opérationnels:

Les référents « décrochage scolaire »

- nommés à la rentrée 2013 dans les établissements du 2nd degré à **fort taux d'absentéisme et de décrochage**. Leur activité est au cœur du dispositif de prévention du décrochage scolaire:
- Il coordonne l'action de prévention menée par les équipes éducatives (C.P.E., les personnels sociaux et de santé...) au sein des « groupes de prévention du décrochage scolaire » (ex-Gain)
- Il facilite le retour en formation initiale des jeunes pris en charge dans le cadre du réseau FOQUALE.

2 - La mise en œuvre des réseaux



Les acteurs opérationnels

La MLDS


La MGI devient la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire. La MLDS participe à l'animation des réseaux; elle :

- Développe une activité de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation
- Participe en lien avec les CIO à l'évaluation des besoins de formation et à l'accompagnement des jeunes vers les organismes les mieux adaptés
- Permet de clarifier l'offre de formation et des services auxquels les jeunes peuvent accéder
- Propose des solutions dans le cadre du réseau FOQUALE

3 - Le contrat FOQUALE: parcours personnalisé de retour en formation

Après un contact personnalisé dans le cadre de la PSAD, un **bilan** est réalisé par les COP et les personnels de la MLDS, **Proposition de retour en formation**: soit dans un établissement scolaire, notamment une structure innovante de type « micro-lycée », soit dans un CFA public ou une UFA (*D'autres solutions, hors du champ de l'ÉN, peuvent également être envisagées, en lien avec les acteurs interministériels et associatifs de la plateforme.*)

Le jeune est **accompagné par un tuteur** de l'ÉN tout au long du parcours de formation et **des bilans de situation réguliers** sont effectués avec lui.

 **Un contrat « Formation Qualification Emploi »** est signé entre **le tuteur, le jeune et sa famille**. Il formalise le sens et les modalités du parcours personnalisé de retour en formation.

Merci de votre attention